

Atelier
du
MARAIS

Commune :

ERCE-PRES –LIFFRE

Objet :

Etude Globale d'aménagement du centre bourg



Phase :

SCENARIOS

Pièce :

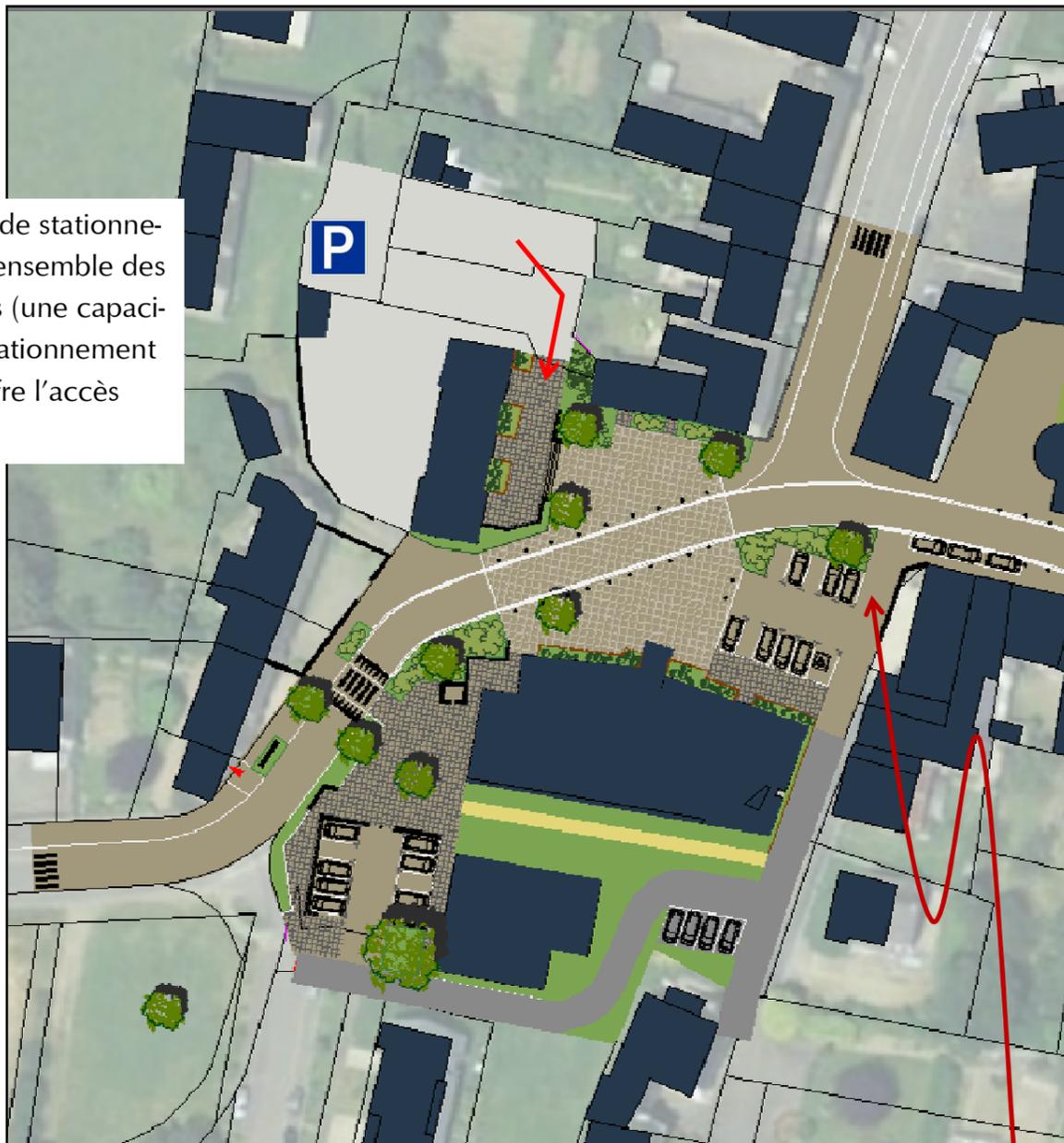
Document d'étape n°3 SCENARIOS

Réunion du 26 MAI 2016



Rappel : Principes d'aménagement d'ensemble du 12.05.2016

Aménager un espace de stationnement en employant l'ensemble des parcelles communales (une capacité augmentée). Le stationnement sur la partie arrière offre l'accès PMR de la mairie

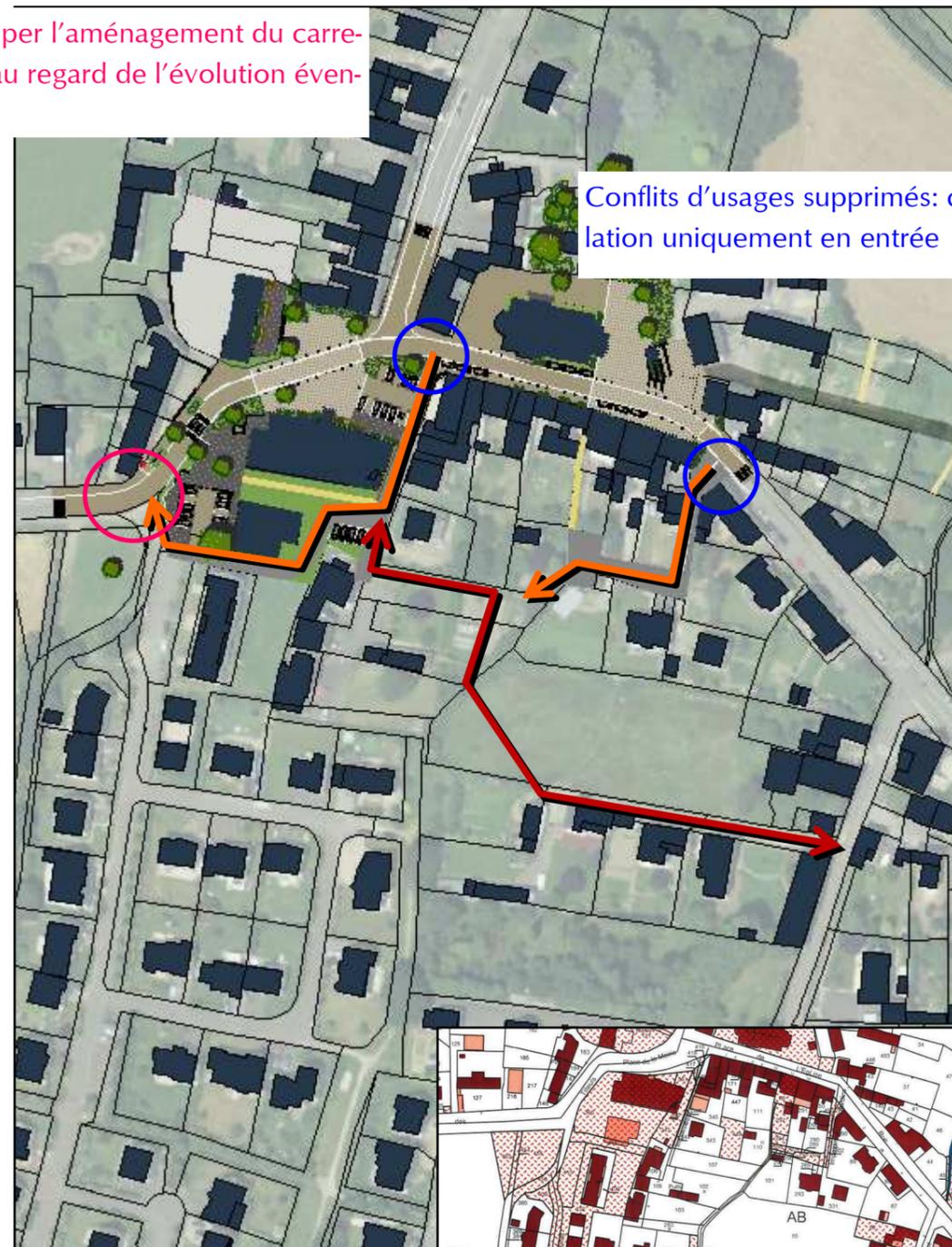


Objectifs: limiter les conflits d'usages au carrefour et anticiper le désenclavement des « dents creuses » (parcelles non bâties)

A terme: un sens unique entrée? Du stationnement devant le Relais des Cultures?

PROPOSITION DE SENS DE CIRCULATION À LONG TERME ↻

Anticiper l'aménagement du carrefour au regard de l'évolution éven-



Conflits d'usages supprimés: circulation uniquement en entrée

PARCELLES COMMUNALES ↻



Atelier
du
MARAIS

Principes d'aménagement d'ensemble du 26.05.2016



Largeur de la voie: 6,00m

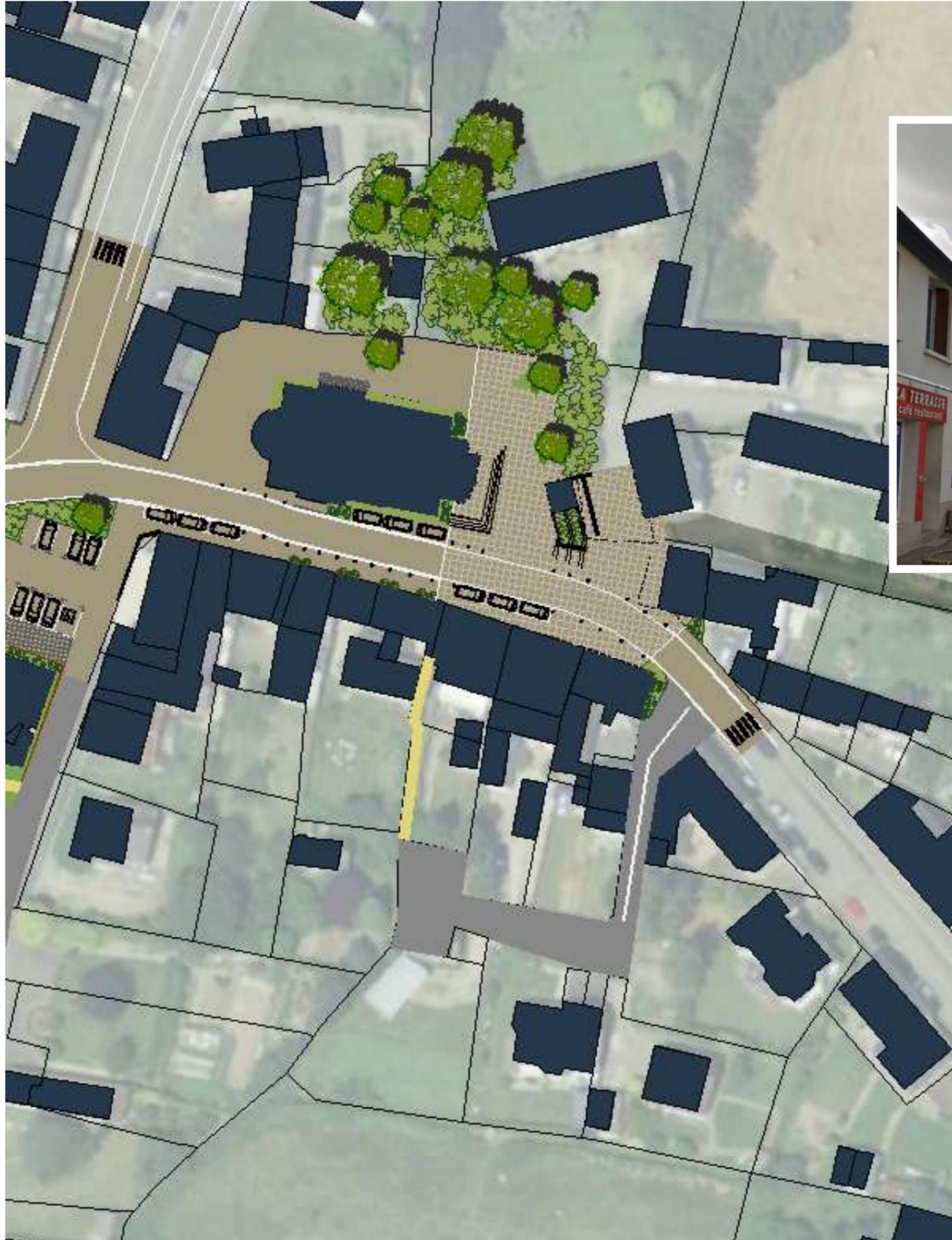


Principe de passerelle (pour accessibilité)
derrière le Relais des Cultures



La voie actuelle est décalée de 4.25 m, ainsi
l'espace public est équitablement réparti
entre les deux équipements majeurs .

Rappel : Principes d'aménagement d'ensemble du 12.05.2016



Assurer une lecture d'ensemble de l'espace

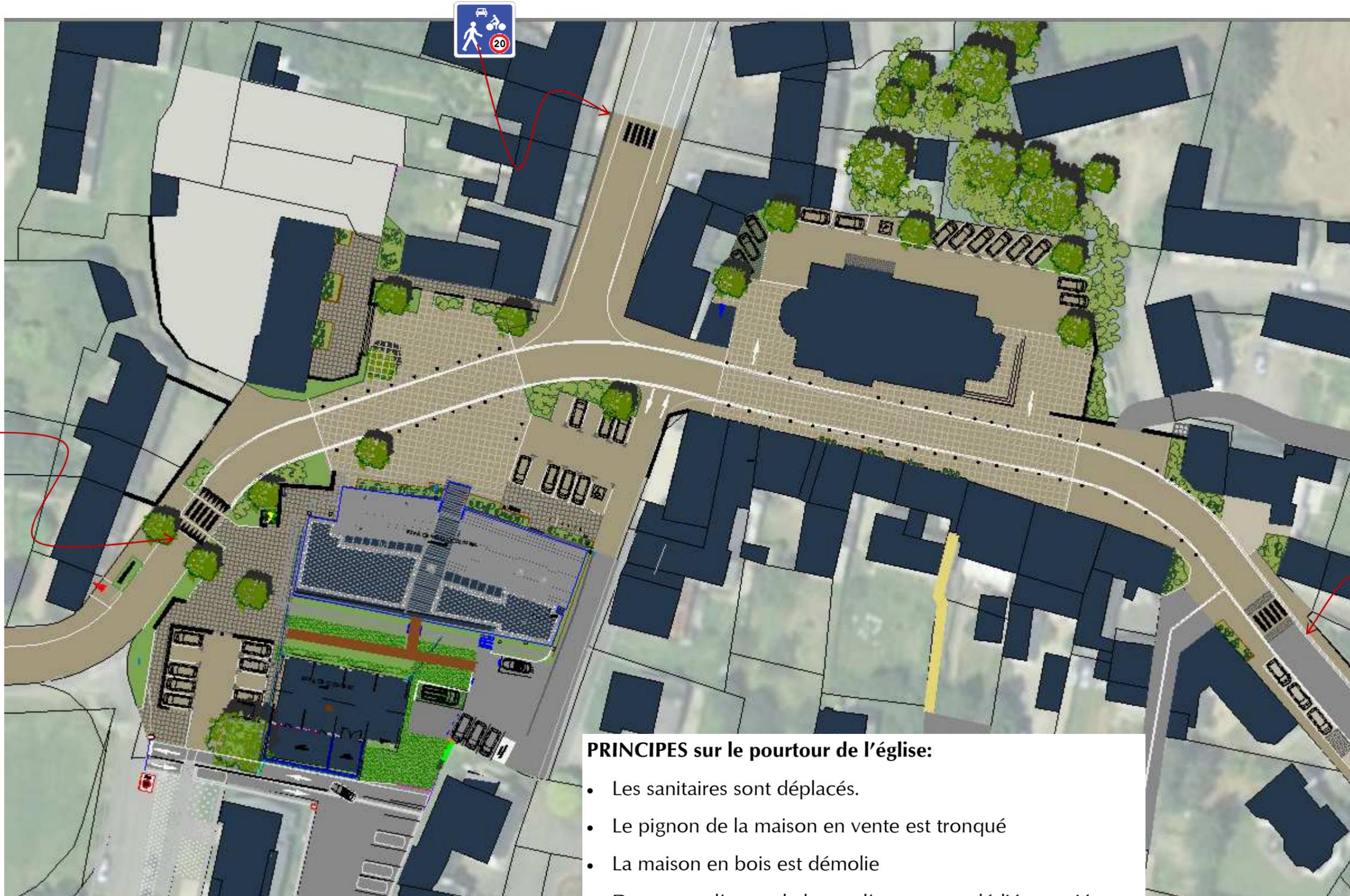


Principes d'aménagement d'ensemble du 26.05.2016

Mise en place d'une zone de partage: zone 20

→ Un principe qui permet de partager l'espace (piétons / VL) tout en réduisant la vitesse. Le piéton est prioritaire.

Un principe de priorité à droite pour l'ensemble des intersections



PRINCIPES sur le pourtour de l'église:

- Les sanitaires sont déplacés.
- Le pignon de la maison en vente est tronqué
- La maison en bois est démolie
- De part et d'autre de la rue, l'espace est dédié aux piétons

Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Atelier
du
MARAIS

Les ambiances



Rappel : Etat initial et projet pour sécuriser l'entrée depuis Gosné



Entrée Futur lotissement

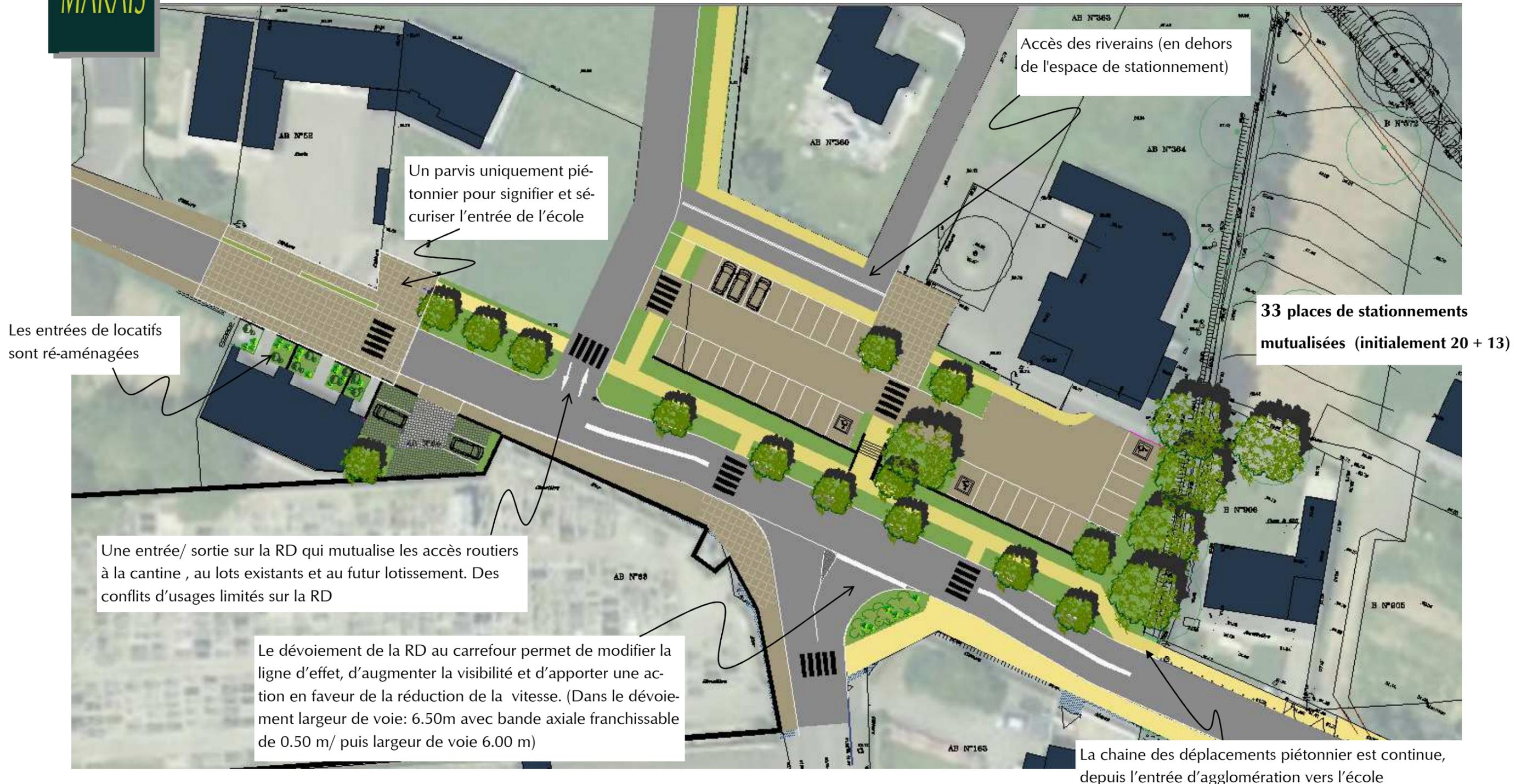
Double écluse: principe de courtoisie et mise en place d'une zone 30



Principes d'aménagement d'ensemble depuis Gosné

Hypothèse 1

Point de vigilance: Le scénario prend en compte le futur lotissement: pour mutualiser l'entrée/sortie: des emprises devront être négociées avec le promoteur et avec l'école privée.



Atelier
du
MARAIS

Principes d'aménagement d'ensemble depuis Gosné

Hypothèse 2

Point de vigilance: Le scénario prend en compte le futur lotissement: pour mutualiser l'entrée/sortie: des emprises devront être négociées avec le promoteur et avec l'école privée.

Un parvis pour signifier et sécuriser l'entrée de l'école

Accès des riverains (en dehors de l'espace de stationnement)

Les entrées de locatifs sont ré-aménagées

33 places de stationnements mutualisées (initialement 20 + 13)

Une entrée/ sortie sur la RD qui mutualise les accès routiers à la cantine, au lots existants et au futur lotissement. Des conflits d'usages limités sur la RD

Le carrefour giratoire (10 m de rayon) permet de signifier l'entrée dans le centre-bourg, de fluidifier le trafic, d'augmenter la visibilité et d'apporter une action en faveur de la réduction de la vitesse.

La chaîne des déplacements piétonnier est continue, depuis l'entrée d'agglomération vers l'école





Modifier l'entrée / sortie de la salle associative pour offrir plus d'amplitude au chemin piétonnier et mettre en valeur la trame verte et la présence du cour d'eau . Au carrefour, un carrefour légèrement surélevé (symbolique du passage du cour d'eau), permet de faire ralentir à l'approche du carrefour et d'offrir une meilleure visibilité.

Le mur est modifié , il s'inscrit dans le prolongement de l'extension et permet de libérer de l'espace pour le piéton.

Etat actuel ↓



Etat actuel →

Point de vigilance sur les emprises fon- cières communales et privée (voir pour convention ou acquisition) Le profil actuel est conservé.